

obligations et de pourvoir aux nécessités de l'Eglise ? Ecoutons les paroles suivantes, dans lesquelles il fait voir sa position en même temps que le devoir des fidèles : " L'œuvre du Denier de Saint Pierre est d'une importance capitale, sans laquelle il n'y aurait pour le Saint Siège ni liberté, ni dignité, ni aucun moyen assuré d'exercer son divin ministère. "

Le dernier numéro du *Crusader*, dans un remarquable article sur le sujet qui nous occupe, en ce moment, fait connaître comme suit, de quelle manière est employée l'aumône du fidèle faite au Souverain Pontife :

" Et qui ne sait pas par combien de canaux divers s'écoule le produit du Denier de St. Pierre ? Au royaume spirituel du Christ il faut une administration temporelle ; même dans les temps de prospérité, où les Souverains Pontifes étaient maîtres de leurs Etats, la bourse du Vicaire de J.-C. était mise à contribution et même plus qu'épuisée pour rencontrer les besoins du monde catholique. Quelle ne doit donc pas être sa pénurie maintenant que, de fait, le pouvoir temporel lui a été arraché des mains, et qu'il n'y a plus aucun fonds, qui produise les sommes nécessaires ? Croit-on que les dépenses du Pape se bornent à celles du maintien de sa maison ? Le Pape serait riche alors, puisque ces dépenses ne dépassent guère celles faites par les personnes de haut rang dans la société. Mais les nonces et les légats pontificaux, les représentants ou messagers de divers grades, que le St. Siège doit envoyer par le monde entier, et dont les dépenses demandent naturellement de belles sommes ? Et les missions catholiques, que le Pape soutient en divers endroits ? Et les écoles séculières que le Pape a dû créer, et qu'il doit maintenir dans Rome, pour lutter contre les écoles implantées dans la Ville Eternelle et par les protestants et par les usurpateurs italiens ? Et cette multitude de religieux, bannis de leurs monastères sans ressources suffisantes pour se soutenir ? Et ce grand nombre de prêtres et d'évêques, en Italie, à la subsistance desquels le Pape doit pourvoir, parce que les revenus des bénéfices paroissiaux et des évêchés sont aux mains du gouvernement italien ? Voilà certes des œuvres sérieuses, que le Pape doit maintenir et qui lui demandent des déboursés considérables. "

Si d'un côté le St. Siège a des besoins immenses auxquels il lui faut pourvoir, d'un autre côté il est absolument dénué de toutes ressources ; il ne peut non plus recevoir le pain des mains du spoliateur. *Si j'ai faim, ce n'est pas à toi que je le dirai ; Si esurière, non dicam tibi.* Quelle honte pour la catholicité entière que son chef suprême acceptât l'aumône d'une main sacrilège ! Espérons que jamais les catholiques ne le souffriront.

D'autre part aucun gouvernement, soit dans le vieux monde, soit dans le nouveau, n'est dans des conditions assez catholiques pour fournir aide et secours au trône pontifical ; c'est donc à la famille chrétienne, aux enfants de l'Eglise à venir en assistance à leur Père commun. Qui est un devoir pour les catholiques, un devoir plus pressant de notre temps qu'en tout autre, d'ouvrir leur bourse et d'apporter un secours matériel au Souverain Pontife,

C'est pour cela qu'est instituée dans tous les diocèses la grande et si catholique œuvre du *Denier de St. Pierre.*

Cette œuvre doit, à l'époque actuelle, primer toutes les autres.

C'est être profondément ignorant, ou indigne du nom de catholique, que de ne pas contribuer, dans la proportion de ses moyens, à l'œuvre du *Denier de St. Pierre.*

✓ *Tout bon catholique doit faire sa part, en cela ; le riche, par une riche aumône, le pauvre, l'enfant, par son obole.*

On a calculé que si chaque catholique pratiquant donnait seulement cinq sous par an au *Denier de St. Pierre*, le Pape serait à même de faire face aux charges de tout genre qui pèsent sur lui.

Sachons nous rappeler que le Pape est notre père à tous, qu'il est "*Jésus-Christ sur terre.*" et cette assistance apportée à sa personne sacrée, au lieu d'être un devoir sera un privilège, un honneur.

### Léon XIII d'après Mgr Pie.

L'illustre évêque de Poitiers, Monseigneur Pie, n'a pu tarder à se rendre à Rome, après l'exaltation de Léon XIII ; on comprend qu'attaché comme il est au Saint-Siège, défenseur zélé des prérogatives pontificales, commentateur lumineux des paroles et des enseignements de la Chaire de Pierre, Mgr Pie devait aspirer après le moment d'aller se jeter aux pieds du nouveau Vicaire du Christ ; comme il le dit lui-même, à propos de son récent voyage à Rome. " Un louable empressement pousse les aînés de la famille (les évêques) à contempler le visage de Celui qui est devenu le père de tous. "

Mais Mgr Pie avait tant aimé, tant admiré Pie IX, qu'il paraissait probable que le successeur de Pie IX ne pourrait obtenir la même admiration ni le même amour.

L'évêque de Poitiers, comme tant d'autres évêques et fidèles, portait à Pie IX un culte plus grand que celui exigé par le devoir. Mais l'illustre prélat semble avoir porté sur Léon XIII tout ce que sa grande âme possédait d'affectionnée vénération pour Pie IX ; c'est ce qui ressort des belles paroles qu'il a prononcées le 25 novembre dernier, peu de jours après son retour de la Ville Sainte.

Monseigneur Pie célébrait ce jour-là le XXIX<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale, et c'est dans cette circonstance solennelle que s'adressant à tout son clergé réuni pour le fêter, il donna ses impressions sur Léon XIII.

L'allocution de Mgr Pie, en cette circonstance, est un document que nos lecteurs nous saurons gré de leur procurer.

" I. Naturellement, messieurs et bien-aimés fils, vous attendez de moi que, dans cette réunion intime, je vous fasse part des impressions que j'ai prises, des consolations que j'ai ressenties, des bénédictions dont j'ai été favorisé, et qui se rapportent à vous autant qu'à moi-même : c'est tout l'objet de cet entretien et, je dirai, de cette conversation de famille.

Cette Rome, qui est la patrie des âmes, hélas ! on ne l'aborde plus guère aujourd'hui qu'avec serrement de cœur. Les gentils ont envahi jusqu'au vestibule du temple ; il stationnent à l'entrée de la demeure du grand-prêtre ; ils occupent et ils ont affecté à des usages profanes les asiles sacrés de la prière et de la doctrine. Où que vous alliez, à chaque pas que vous faites, de pénibles spectacles appellent sur vos lèvres les accents les plus amers des lamentations du prophète. Et pourtant, telle qu'elle est, c'est encore, c'est toujours la cité de Dieu,